



Lettre des rythmes éducatifs

Service Départemental Jeunesse Engagement Sport (SDJES) – 24 boulevard Georges Chauvin – CS 22203 – 27022 EVREUX CEDEX - 02.32.08.96.38

N° 147 – mars 2022

Les bonnes pratiques

Encourager l'engagement dans l'animation volontaire

Le SIVOS X aide les jeunes de l'accueil ados qui le souhaitent, à s'engager dans l'animation volontaire en finançant leur formation BAFA. En contrepartie, les jeunes ayant bénéficié de l'aide, s'engagent à assurer l'encadrement des plus jeunes au sein de l'accueil de loisirs l'été suivant. Ainsi le SIVOS, en offrant une formation dont le coût peut être un frein, ne rencontre aucune difficulté de recrutement et emploie des jeunes qu'il connaît

Aide exceptionnelle au BAFA

Pour endiguer les difficultés financières chez les jeunes et répondre aux difficultés de recrutement, 4 millions d'euros ont été débloqués au niveau national. En Normandie l'aide pourra permettre à 933 stagiaires de bénéficier d'une aide de l'Etat pouvant aller jusqu'à 200 euros pour terminer leur formation BAFA.

L'aide exceptionnelle BAFA est destinée à financer, en 2022, les **sessions d'approfondissement ou de qualification** des jeunes déjà engagés dans la formation afin de finaliser cette dernière avant l'été. Les nouveaux titulaires du BAFA pourront alors venir renforcer les effectifs d'animateurs diplômés et permettre ainsi l'accueil des mineurs dans de meilleures conditions cet été.

Cette aide sera accordée **sans critère d'âge, de domiciliation ou de situation sociale** et sera versée sous forme d'une subvention aux organismes de formation habilités présents en région. Ces derniers déduiront les 200 euros du reste à charge des stagiaires.

Seront prioritairement soutenus les stagiaires des sessions d'approfondissement se déroulant aux **vacances de printemps** et en **début d'été**, en internat, ainsi que les qualifications surveillant de baignade.

Les jeunes qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent s'assurer avant de s'inscrire à la session d'approfondissement ou de qualification que l'organisme qui va les former a bien fait la demande d'aide auprès de la DRAJES et qu'une réduction sera bien appliquée sur le tarif de la formation.

Outre cette aide exceptionnelle de l'Etat, d'autres aides peuvent être mobilisées pour financer les formations BAFA :

- La Caf propose, sans condition de ressource, une **aide nationale de 91,47 euros pour l'approfondissement**, aide majorée de 15,24 € pour la session petite enfance
- La Caf de l'Eure peut aider à financer la **formation générale** des jeunes à hauteur de **250 euros** si leurs familles ont des QF inférieur à 650.
- La **Région Normandie** via la **carte Atouts Normandie** accorde une aide à tous les jeunes. Cette carte est accessible pour tous les Normands de 15 à 25 ans. L'adhésion au volet loisir (10€) vous permet d'accéder à une série d'aide et réduction, dont **40€ de subvention pour le BAFA** sur présentation du QR Code
- Des **aides locales** comme le BAFA citoyen existent localement, se rapprocher de sa mairie pour savoir si elle en met en place.